



Arles, lundi 8 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02484

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Arrêté préfectoral n°13-2023-04-26-00004

**Fêtes (Manifestation fluviale festival
Camargues 2023 Port-Saint-Louis-Du-Rhône)****Spectacle Dérives de La Compagnie ilotopie****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)** **- à partir du 17/05/2023 à 21:00 au 18/05/2023 à 01:00**

- o Rhône
entre les pk 322.200 et pk 323.480

**Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les
deux sens)**

- à partir du 17/05/2023 à 18:00 au 18/05/2023 à 01:00

- o Rhône
entre les pk 322.850 (au niveau quai Bonnardel) et pk 323.070 (au niveau quai Bonnardel)

Commentaire :

En raison d'un spectacle Dérives le 17 mai de 20h30 à 00h29 à Port-Saint-Louis du Rhône, un arrêt de navigation est prescrit. Pas d'opérations d'éclusage à l'écluse de Port-Saint-Louis durant le spectacle.

Une zone d'interdiction de stationner, spécifique au spectacle "dérives", sur le linéaire en amont du front d'accostage du quai Bonnardel sera signalée réglementairement.

Seuls les stationnements BAP et fluvio-maritime, à l'aval de cette zone, demeureront autorisés pour les unités de ces usages en attente d'éclusage.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

CNR, 2 rue André Bonin, 69316 LYON Cedex 04
Tél : 0472006969 - Fax : 0478299617

Date limite d'affichage :

19/05/2023

Par délégation



Joseph VIOLLIN